

Titre requis

**Titulaire du CAPPEI ou CAPASH et/ou du CAFIPEMF
ou
Etre engagé dans la préparation du CAPPEI et/ou du CAFIPEMF**

Modalité d'affectation

Poste à profil avec recrutement par commission

Textes de référence :

NOR : MENE1516648C Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015

Descriptif :

Le service de l'école inclusive est un service départemental, piloté par 2 IEN ASH, et composé d'une équipe de 5,5 conseillers pédagogiques, 2 professeurs ressource TND, 1 coordonnatrice APADHE, 4 chargés de mission (coordination et formation AESH, enseignements adaptés, matériel pédagogique adapté), 1 assistante, 2 renforts administratifs, et 25 enseignants référents déployés par secteur et auprès de la MDPH.

Le service est basé à la Maison de l'éducation à Bourg-en-Bresse.

Sa mission principale est l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap, de la maternelle jusqu'au lycée, sur tout le département.

MISSIONS

Sous l'autorité de l'IEN ASH, sont confiées au CPC ASH les missions générales et spécifiques suivantes :

- Missions d'accompagnement de proximité

- Etre ressource dans les pôles ressource de circonscription et les établissements du 2nd degré ;
- Suivre les situations complexes d'élèves ; réaliser des visites en classe (soit seul-e soit avec un binôme : enseignant ICS, CPC) et rédiger les compte-rendus qui en découlent ;
- Etre l'interlocuteur·trice de premier niveau pour les IEN des circonscriptions des pôles de formation de référence, pour les ERSEH, pour les coordonnateurs ULIS de la circonscription.

- Missions de formation

- Participer aux plans de formation des enseignant·es spécialisé·es (ERSEH, coordos ULIS, coordos ESMS, SEGPA, NNASH...) ; conception et animation des formations ;
- Apporter une expertise ASH aux plans de formation départementaux ; participer aux collectifs de formateurs départementaux ;
- Réaliser des accompagnements spécifiques (NNASH, CAPPEI) : visites, compte-rendus ;
- Référent·e ASH dans les 5 pôles de formation : participer aux réunions de pôle ;
- Répondre aux demandes et sollicitations des partenaires en les analysant ;
- Organiser un événement départemental : contact avec les partenaires, construction de l'ingénierie, organisation concrète

- Missions institutionnelles : dossiers thématiques et partenariats

- Etre en responsabilité sur un dossier thématique (CAPPEI, examens, IEF...): veille des informations, participation aux réunions, etc. ;
- Travailler avec les partenaires de l'école inclusive en participant aux événements et réunions afférentes (COFIL, réunions de travail, avec partenaires internes ou externes...);
- Participer aux examens et concours en tant que membre de jury (CAPPEI, CFG)

COMPETENCES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

- *Avoir une expérience d'enseignant 1^{er} ou 2nd degré spécialisé et connaître le système éducatif ;
- * Connaître les modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- * Connaître les modalités de parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- * Savoir analyser les besoins des élèves et mettre en œuvre des adaptations ;
- * Connaître le continuum de formation (initiale et continue) et ses acteurs ;
- * Savoir concevoir un scénario de formation ;
- * Savoir animer un groupe de travail et une réunion ;
- * Maitriser les outils numériques ;
- * Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- * Être autonome et savoir rendre compte ;
- * Capacités relationnelles, capacité à travailler en équipe ;
- * Avoir une bonne éthique professionnelle.

Les missions s'exercent sur tout le département, en articulation avec les Pôles de formation dans des logiques de territoires inclusifs et de parcours des élèves afin de construire une continuité entre les cycles, et entre les dispositifs auprès des différents interlocuteurs (enseignants, directeurs, ERSEH et équipes de circonscription, chefs d'établissement, directeurs des ESMS, pilotes et coordinateurs des PIAL)

Les secteurs d'intervention vacants pour 2025-2026 sont les suivants :

- CPC ASH 100% : pôles de formation Oyonnax-Valserhône et Gex-Péron
- CPC ASH 50% : pôle de formation Belley-Ambérieu-Miribel

L'accomplissement de toutes ces missions nécessite mobilité et disponibilité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'ASH01 : ce.0010818j@ac-lyon.fr